Ville de
PESSAC



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

www.pessac.fr

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Édito | 3 |
| Chiffres clés du territoire | 4 |
| **LA DÉMARCHE DE LA VILLE** | **5** |
| Zoom sur le rapport développement durable | 6 |
| Dossier spécial : Participation citoyenne | 7 |
| PPI vert : une méthodologie innovante | 8/9 |
| Dossier spécial : Cause animale | 10 |
| **CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** | **11** |
| **FINALITÉ 1 : VILLE ENSEMBLE** | **12** |
| Coup de projecteur sur la future Maison de la transition écologique et citoyenne | 13 |
| Zoom sur l'habitat intergénérationnel et le projet de renouvellement urbain de Saige | 14 |
| Et aussi… Pour demain ? | 15 |
| **FINALITÉ 2 : CLIMAT** | **16** |
| Coup de projecteur sur la stratégie Bas carbone | 17 |
| Zoom sur le Plan vélo (et la 1re fête du vélo) et le bilan carbone 2020 | 18 |
| Et aussi… Pour demain ? | 19 |
| **FINALITÉ 3 : NATURE ET BIODIVERSITÉ** | **20** |
| Coup de projecteur sur l'aménagement de la plaine des Arrestieux | 21 |
| Zoom sur la lutte contre les îlots de chaleur sur l'espace public avec la végétalisation du centre-ville et le plan de végétalisation du Peugue | 22 |
| Et aussi… Pour demain ? | 23 |
| **FINALITÉ 4 : MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES** | **24** |
| Coup de projecteur sur la Participation citoyenne et le développement durable au menu de la restauration collective | 25 |
| Zoom sur le Livre vert et l'opération propreté dans les quartiers | 26 |
| Et aussi… Pour demain ? | 27 |
| ANNEXES : Indicateurs de développement durable pour Pessac | 28-31 |



*Réalisation : Direction de la Transition écologique et des bâtiments en partenariat avec les différents services municipaux et le Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole. Mise en page et impression : Direction Communication/Imprimerie. © Ville de Pessac / N. Ernult / S. Monserant / F. Delouvée / iStock / Phovoir / Adobe Stock / Freepik / Flaticon / D. Lelann / Créac / Bordeaux Métropole. Édité en janvier 2022 et présenté au Conseil municipal du 8 février 2022.*

*La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :*

# ÉDITO



## 2021, année des transitions

*Le rapport développement durable de la Ville de Pessac est l'affirmation d'une volonté politique, sans faille et continue, depuis de nombreuses années à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, rassemblés dans les 4 finalités de notre Agenda des solutions durables.*

*En s'appuyant sur la totalité des ODD, la Ville de Pessac fait le choix d'une appréciation large du champ de la transition écologique et solidaire, portant tout à la fois sur :*

- *des critères d'évaluation de la performance publique du point de vue environnemental (énergie, ressource, biodiversité, déchets…)*
- *des critères renvoyant aussi à la responsabilité sociétale de l'organisation (gouvernance et citoyenneté, gestion interne responsable, dynamique de développement, service aux populations et cohésion sociale)*

*Ce rapport rend compte d'une accélération et d'une prise en considération systématique et globale de la transition écologique et solidaire dans tous les domaines d'intervention de la ville, traduisant sa démarche volontariste sur ce plan, à l'image de la motion adoptée en Conseil municipal sur la mobilisation climatique et des nombreuses actions recensées dans ce rapport.*

*Il met en valeur les principales initiatives sur les champs de la solidarité, du climat, de la biodiversité et de la nature ainsi que des modes de production et de consommation responsables. Cette année, les acteurs engagés sur les différentes actions sont mis en lumière pour plus de lisibilité et démontrer que la transition écologique est l'affaire de tous.*

*La ville de Pessac est exemplaire au niveau national. Elle est la première ville en France à avoir évalué l'impact « transition écologique » de tous ses projets d'investissement au travers des 17 ODD de l'Agenda 2030 - cadre référentiel universel -, expérimentation élaborée avec le concours de l'AFNOR qui en garantit la solidité méthodologique.*

*Pessac a reçu un Prix Territoria d'Or pour cette démarche. Cette récompense nous honore et nous engage à poursuivre et étendre cette évaluation. C'est ainsi que toutes les politiques publiques financées par le budget municipal seront en 2022 passées au crible des ODD pour révéler et renforcer l'impact « transition écologique et solidaire » de toutes nos actions municipales.*

*2021 symbolise également la mise en œuvre des premières actions de la Ville en faveur de la cause animale, avec un engagement fort et un travail en transversalité réalisé par les services municipaux et les services communs, en partenariat avec les acteurs locaux du monde animal et Pessacais.*

*Le rapport développement durable 2021 trace aussi pour 2022 les actions à poursuivre et renforcer, et celles, nouvelles, à engager. Il est le prologue du prochain Agenda des Solutions Durables que nous devons élaborer durant les prochains mois afin de se doter d'un nouveau programme d'actions en faveur de la transition écologique, et encore amplifier les actions municipales.*

*Cet Agenda 2023/2030 devra allier performance sociétale et environnementale pour mieux concilier Objectifs de développement durable et futur désirable pour toutes et tous.*

*La Ville continuera d'œuvrer avec ses habitants pour faire de Pessac une ville exemplaire en matière de transition écologique, toujours plus solidaire, respectueuse de son environnement et de l'ensemble des êtres vivants sur son territoire !*

*Franck RAYNAL,*
*Maire de Pessac*

*Jérémie LANDREAU,*
*Adjoint au maire,*
*délégué à la transition écologique,*
*biodiversité, hygiène et propreté*

# CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

**3e ville de Gironde**

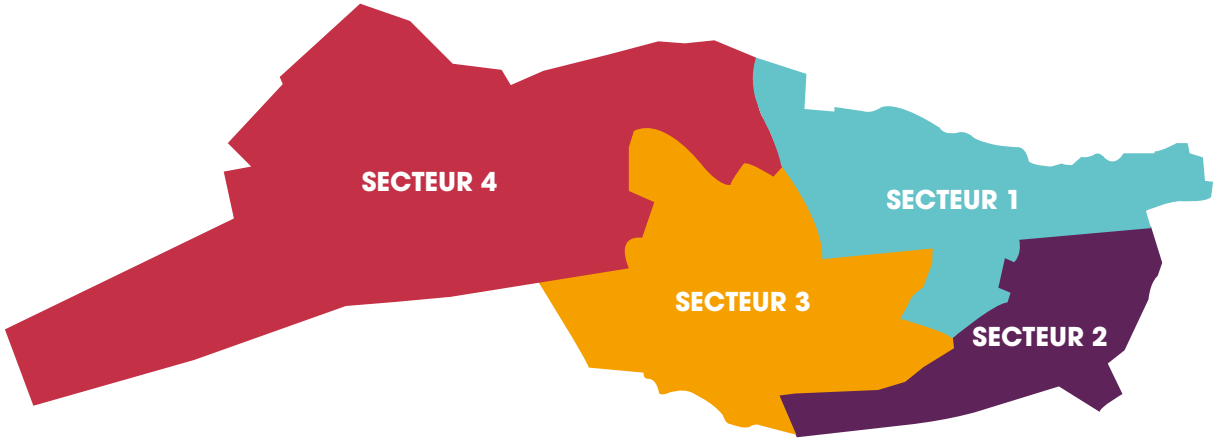
**65 133 habitants (population légale au 1er janvier 2021)**

**3 882 ha de superficie**

**1 123 ha de zones naturelles**

**17 quartiers répartis en 4 secteurs**

**798 agents municipaux permanents en 2020**




**SECTEUR 1** : Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil

**SECTEUR 2** : Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige

**SECTEUR 3** : 3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage

**SECTEUR 4** : Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

## Zoom sur le budget de la Ville 2021

**Le budget total de la Ville de Pessac s'élève à 103M€ en 2021, réparti en 2 postes de dépenses : 76M€ pour le fonctionnement et 27M€ pour l'investissement.**

### Les dépenses de fonctionnement sont réparties ainsi :

- **48,1 %** Ressources humaines
- **16,8 %** Dépenses courantes des services municipaux
- **15,9 %** Activités mutualisées avec Bordeaux Métropole
- **8,2 %** Subvention attribuée à la politique sociale/CCAS
- **5,3 %** Subventions aux associations
- **3,3 %** Fluides
- **2,4 %** Restauration scolaire

### Les dépenses d'investissement sont réparties ainsi :

- **37 %** Équipements sportifs et jeunesse
- **18 %** Services généraux et économie
- **16 %** Rénovation et entretien des écoles
- **13 %** Aménagements urbains
- **8 %** Équipements culturels
- **5 %** Social
- **3 %** Sécurité



# LA DÉMARCHE DE LA VILLE



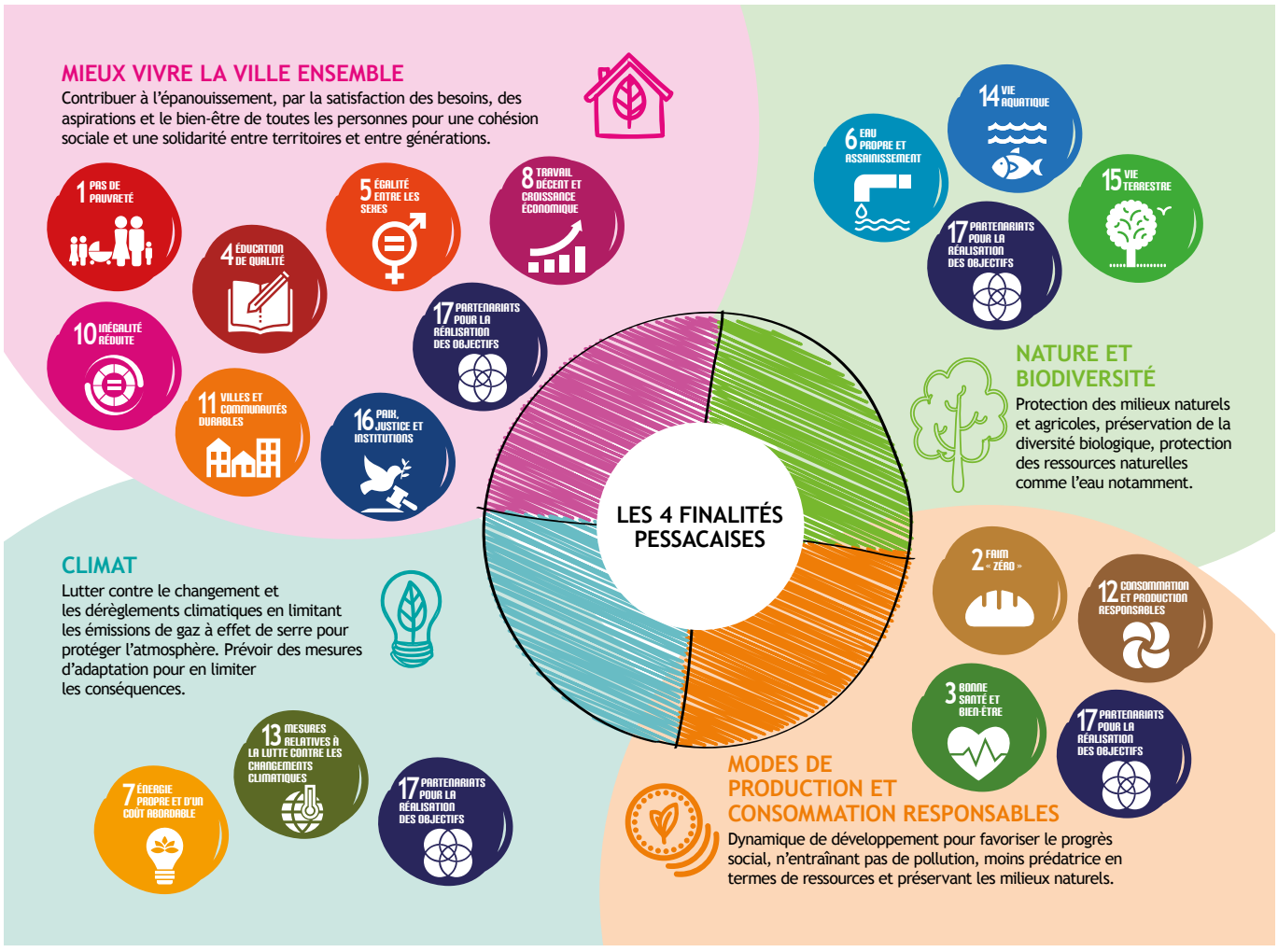
# LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rendez-vous annuel, le rapport développement durable répond aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement. Cette loi demande aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Elle est complétée par l'article 5 de la loi du 4 août 2021 (2021-1031) précisant que les actions menées doivent contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies. Ce document dresse le bilan des actions conduites dans les domaines de gestion du patrimoine, fonctionnement et activités internes de la collectivité, orientations et programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire.

La mise en œuvre d'actions en matière de développement durable repose sur la mobilisation et la responsabilisation de toutes les parties prenantes : la collectivité bien sûr mais aussi les habitants, les acteurs associatifs et économiques, et les partenaires institutionnels. Nourrie des expertises et des échanges entre les différentes parties prenantes, la Ville identifie des champs d'interventions et les traduit en actions.

Ce rapport a pour vocation de mettre en lumière les actions phares menées en 2021 sur le territoire pessacais pour contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. Il doit être réglementairement présenté en Conseil municipal au cours de la séance dédiée au débat d'orientations budgétaires, permettant une prise de décision éclairée.

2021 marque l'intégration de la cause animale dans ce rapport. En effet, suite à l'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la cause animale et dans une volonté de transparence et de meilleure lisibilité du travail effectué dans ce domaine, cette nouvelle thématique fait donc l'objet d'un dossier dédié.



DOSSIER SPÉCIAL

# UN NOUVEL ÉLAN POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE







**La participation citoyenne a trouvé de nouvelles résonnances en 2021 avec des actes forts de la Ville, d'une part une nouvelle structuration interne des services se traduisant par la création d'un pôle Acteurs du territoire et d'un chargé de mission Innovation citoyenne, d'autre part avec un nouveau dispositif d'accompagnement du budget participatif visant à promouvoir la démocratie participative en associant plus et mieux les citoyens aux décisions publiques.**

## Des ambitions plus marquées en interne

Dans le cadre de la réorganisation des services, s'appuyant sur les 3 piliers de la mandature (écologie, rayonnement, proximité), l'organigramme des services municipaux a été repensé, entraînant une réorganisation des différentes directions générales. Ainsi est né le pôle Acteurs du Territoire composé de 3 directions déjà existantes (Relations usagers, Vie associative et événementiel, Emploi, Commerces et Artisanat), complété d'une mission nouvelle dédiée à l'innovation citoyenne.

Pour la Ville, l'enjeu est d'associer les citoyens et les "forces vives" du territoire dans la construction de l'action publique, d'organiser la participation du plus grand nombre, de recueillir la parole, de mettre en réseaux et d'accompagner les initiatives collectives et individuelles. La feuille de route de ce nouveau pôle est d'adapter l'action publique au plus près des attentes et des besoins de la population. Cette ambition se traduit déjà avec les actions de concertation menées dans le cadre de projets de services renouvelés telles que le projet Maison du Citoyen et le renouvellement de la délégation de service public restauration collective, le budget participatif, les partenariats en faveur de la santé (la lutte contre le tabac), la défense de la cause animale, les ateliers de co-construction pour les grands chantiers à venir ou encore la future Maison de la Transition écologique.

## Budget participatif 2021 : une 3e édition plus proche des habitants

Le budget participatif 2021, thématisé "Pessac plus solidaire et plus durable", a fait l'objet d'un travail approfondi sur son dispositif d'accompagnement.

### Une campagne de terrain

> La Ville s'est dotée d'un triporteur habillé aux couleurs du budget participatif permettant d'informer et de sensibiliser plus largement les usagers sur leurs lieux de vie : marchés, bibliothèques, centres commerciaux...
> L'équipe du budget participatif a organisé des temps d'échanges lors de permanences avec des créneaux horaires différenciés pour toucher le plus largement possible la population (jeunes, actifs...).
> Un forum en présentiel et numérique pour présenter le projet a été organisé.

### Un projet qui a fédéré en interne

Une des nouveautés cette année : proposer aux agents municipaux de devenir des acteurs du budget participatif, en devenant porteur de projet et/ou ambassadeur afin de sensibiliser les Pessacais, de prendre part aux actions de terrain, et de créer une nouvelle relation avec les usagers.

### Une nouvelle instance, gage de transparence

Cette nouvelle instance est composée de membres du CESEL, d'élus issus du Conseil municipal et de 5 agents volontaires, afin d'instruire l'ensemble des dossiers déposés et veiller au bon déroulement du processus et à la transparence.

**Une participation au rendez-vous !**

**123** projets déposés sur la plateforme

**43** soumis au vote

**1 243** votants

**9** projets retenus pour une enveloppe globale de **301 600€**

DOSSIER SPÉCIAL

# PPI VERT : UNE MÉTHODOLOGIE INNOVANTE

**La Ville de Pessac positionne la transition écologique et solidaire comme une priorité de cette nouvelle mandature. Dans le cadre de l'élaboration de son plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2020-2026 très ambitieux de 100 M€, la collectivité a ainsi choisi de construire son premier PPI vert en passant au crible des objectifs développement durable (ODD) ses différents projets d'investissement.**

## La méthode adoptée

Véritable outil de pilotage budgétaire, le PPI permet à la collectivité de planifier l'ensemble de ses investissements sur la durée du mandat, pour un montant total de 100 M€. Chacun des projets inscrits a donc fait l'objet d'une analyse pour intégrer les impacts environnementaux et sociaux liés à la construction, à la rénovation et à la maintenance des bâtiments dédiés aux services publics. Pour cela, la Ville s'est appuyée sur un référentiel reprenant les 4 finalités de son Agenda des solutions durables à savoir : Mieux vivre la ville ensemble ; Climat ; Nature et biodiversité ; Modes de production et consommation responsables. Dans ces finalités se retrouvent les 17 objectifs développement durable de l'ONU formant le cadre de référence universel.

## L'accompagnement de l'AFNOR

Pour mener à bien l'élaboration de son PPI vert, la Ville a bénéficié de l'accompagnement de l'AFNOR, organisme reconnu et garant de l'impartialité des résultats ainsi que de l'expertise d'Ecophanie. Afin de déterminer les enjeux des projets et leurs pratiques de mise en œuvre, l'AFNOR s'est entretenue avec l'ensemble des porteurs de projet, a rédigé une synthèse globale et établi une échelle de note allant de 0 à 3, selon le niveau du projet (progrès à réaliser, engagement à consolider, action satisfaisante). **Pour ce premier PPI vert, la Ville a obtenu une note totale de 13,2/20**. Si la collectivité obtient des résultats très encourageants en matière d'éducation, de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique, elle doit axer ses efforts sur les questions de pauvreté, d'égalité femmes/hommes de consommation/production responsable.

## Les notes des principaux projets analysés

| | | |
|---|---|---|
| Maison de la Transition écologique et citoyenne | > | 13,9/20 |
| Restructuration de l'école Georges Leygues | > | 13/20 |
| Création d'une école de musique | > | 13,1/20 |
| Création d'une nouvelle piscine à Cazalet | > | 13,4/20 |

## Les objectifs poursuivis

En instaurant cette méthodologie de travail en interne, la Ville souhaite donner une visibilité des impacts environnementaux et sociaux, tout en objectivant la performance écologique des projets d'investissement. La mesure de l'impact doit permettre, selon l'état d'avancement du projet, d'ajuster les méthodes de travail et les programmes de réalisation. Cela doit permettre à la Ville de transformer l'action publique et répondre aux enjeux de la transition écologique. Construite comme un outil transversal et d'aide à la décision, cette méthode a fortement mobilisé les membres pilotes du projet de PPI vert, ainsi que les élus délégués.

## Une démarche récompensée

Pessac est la première ville de Gironde à s'engager dans ce processus d'analyse, s'appuyant sur les 4 finalités de notre Agenda des solutions durables. Le caractère innovant de cette démarche a été récompensé fin 2021 avec le Prix Territoria d'Or dans la catégorie "Pilotage/évaluation des politiques publiques". Le jury, présidé par Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, a sélectionné 53 initiatives innovantes de collectivités sur différentes thématiques.

Cette récompense nationale illustre **la capacité d'innovation, de créativité et d'initiative de la Ville de Pessac**. Le trophée a été remis à la Ville par Sophie Primas, Présidente de la commission des affaires économiques du Sénat, en présence de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale.

## Les perspectives

Le PPI sera réévalué tous les ans afin de prendre en compte les réalisations et les besoins de la Ville, tout en portant à la connaissance de tous l'impact sur l'environnement des actions entreprises. Si aujourd'hui la démarche se base sur les dépenses d'investissement, **la Ville souhaite à terme pouvoir déployer sa démarche sur l'ensemble de son budget, incluant les dépenses de fonctionnement**. La collectivité va également œuvrer en faveur d'une commande publique socialement et écologiquement responsables.

# L'impact écologique du PPI 2020-2026*

## *Basé sur les 17 objectifs développement durable de l'ONU*

NOTE TOTALE DU PPI
**13,2/20**




MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE
**12,93/20**

NATURE ET BIODIVERSITÉ
**14/20**

CLIMAT
**15/20**

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES
**10,87/20**

**Retrouvez les 17 objectifs développement durable en détail p31**

** Réévalué chaque année*

# DOSSIER SPÉCIAL CAUSE ANIMALE





## Contexte

Engagée depuis plusieurs années en faveur de la cause animale, la Ville de Pessac a mené différentes actions telles que le renforcement de son soutien à la Société Protectrice des Animaux ou la signature d'un partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux.

En 2020, la Ville a mené une réflexion plus poussée sur le droit des animaux, une motion a été votée à l'unanimité sur le bien-être animal. Cette motion en faveur du Référendum pour les animaux a été portée, lors du Conseil municipal du 29 septembre 2020.

Avec la création d'une délégation dédiée, la Ville s'engage dans une démarche partenariale de fond visant à faire respecter le droit des animaux sur son territoire.

Enfin, pour encourager le travail en transversalité, la délégation de la cause animale a mobilisé une dizaine de directions municipales, de services communs de Bordeaux Métropole et d'acteurs locaux du monde animal.

## Un plan d'actions co-construit

Après avoir rencontré différents acteurs du monde animal, la Ville a constitué un comité partenarial afin de construire collectivement un plan d'actions 2020-2026. A la suite de 2 séances de travail, les pistes d'actions ont fait l'objet d'un travail d'approfondissement, d'études de faisabilité avec la contribution de nombreuses directions municipales et de services communs.

Ce travail a abouti à la présentation en Conseil municipal du 26 janvier d'un plan d'actions articulé en 4 axes et décliné en 20 actions.

4 d'entre elles ont été priorisées par les membres du comité partenarial :

1. La sensibilisation des enfants à la cause animale
2. La sensibilisation des agents municipaux à la cause animale
3. La stérilisation et l'identification des chats errants
4. L'intégration de critères bien-être animal dans la restauration collective

## Zoom sur le comité partenarial

Initialement composé de 9 membres, le comité partenarial s'est élargi au fil des rencontres réalisées en 2021 pour atteindre aujourd'hui 19 membres. Il réunit des acteurs locaux du monde animal ainsi que des représentants politiques de tous horizons et des habitants engagés en faveur de la cause animale. Deux séances du comité partenarial sont organisées par an, avec une thématique définie faisant l'objet d'un travail en petits groupes.

## Les grandes réalisations 2021

- Une 1re campagne de stérilisation et d'identification de 20 chats errants sur le territoire, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'amis et l'École du chat libre de Bordeaux - coût 750 €.
- La réalisation d'une aire de détente canine de 1 300 m² à la Forêt du Bourgailh avec un espace détente et un espace jeu composé d'agrès en bois - coût 27 000 €.
- L'expérimentation d'une formation à la transition écologique, intégrant la cause animale, à destination des animateurs de la Ville - coût inclus dans le plan de formation de la Ville.
- L'organisation d'une conférence-débat Regards croisés sur le rôle social de l'animal le 7 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale des Animaux - coût 450 €.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

**16** actions engagées sur les 20, avec des niveaux d'avancement différents

**28** rencontres avec des acteurs locaux de la cause animale ou en lien avec cette thématique

**30** participants à la 1re conférence Regards croisés du 7 octobre

**18** foyers de chats errants localisés sur le territoire (soit plus d'une centaine de chats)

**En savoir plus sur la cause animale : pessac.fr/cause-animale**

# CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





# FINALITÉ 1

# VILLE ENSEMBLE

Notre défi collectif : contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être des personnes pour une cohésion sociale, une solidarité intergénérationnelle et entre territoires.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais

> Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins

**Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :**




## Sur cette thématique ont participé :

### Acteurs externes

Association "Vivre avec", Boxeaty, CESEL, des citoyens Pessacais, CREAQ, Domofrance, Eco-megot, Espace Info énergie, Etu'Récup, LPO, le réseau Pessac s'engage, Sciences Po Bordeaux, Surfrider Foundation, Terre d'Adèles, World Clean Up Day…

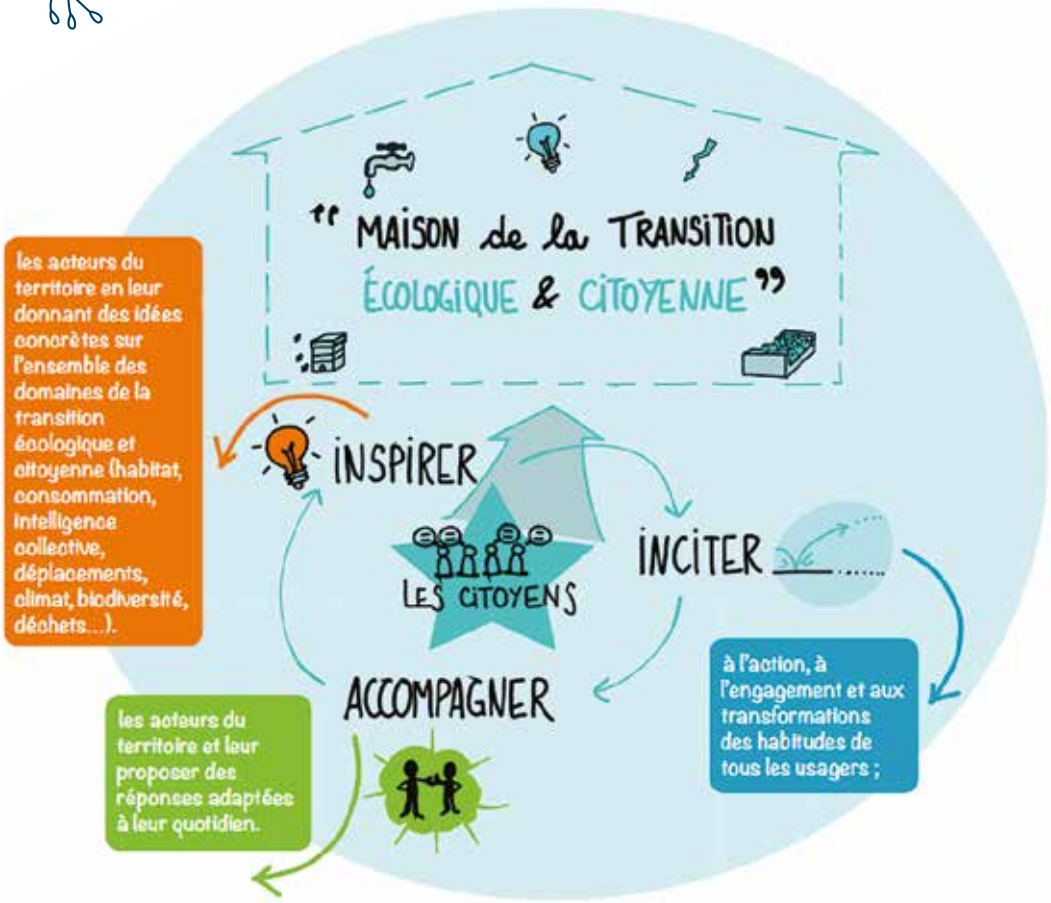
### Directions municipales

Autonomie/santé CCAS, Communication/Imprimerie, Développement social et urbain, Enfance, Culture, Sports, jeunesse et vie étudiante, Transition écologique et bâtiments, Moyens logistique et hygiène…

### Directions/services Bordeaux Métropole

Maison éco-citoyenne, Habitat et politique de la ville, PT Sud-Centre Réseaux et Paysages…

# COUP DE PROJECTEUR SUR...




**CHIFFRES CLÉS**

**40** acteurs mobilisés sur la co-construction

**2024**, livraison prévisionnelle de la Maison de la Transition écologique et citoyenne

**800 000 €** inscrits au PPI

**300 m²** d'espace dédié

## La future Maison de la transition écologique et citoyenne

En prolongement des actions menées dans le cadre de l'Agenda des solutions durables et dans la perspective de sa nouvelle stratégie sur la transition écologique actuellement en construction, la Ville mène un projet de création d'un lieu dédié à la transition écologique et citoyenne. Ce projet répond à une double volonté des Pessacais d'intégrer des pratiques écologiques dans leur quotidien et d'être acteurs dans les prises de décisions sur les projets municipaux.

### Les 4 piliers de la future Maison

> Incarner l'action municipale autour de la transition écologique et citoyenne
> Inspirer les Pessacais en leur donnant des idées concrètes d'actions
> Inciter à l'action et à l'engagement
> Accompagner les Pessacais et leur proposer des réponses adaptées

### Une réflexion collective

Dans une démarche de co-construction, la Ville a réuni des acteurs souhaitant s'impliquer dans l'élaboration de ce futur lieu. Des ateliers ont donc réuni en début d'année des partenaires associatifs, des entreprises, des citoyens engagés et des membres du CESEL. Pour construire et animer ces ateliers, la Ville a fait appel à un cabinet d'experts en méthode d'accompagnement au changement.

Sur ces 3 temps, les participants ont imaginé le contenu, le fonctionnement et les règles de vie de ce futur espace. En parallèle, les différentes directions municipales ont apporté leur contribution lors d'un atelier en étudiant comment ce nouveau lieu pourrait s'inscrire dans leur quotidien.

### Le programme fonctionnel établi

Ces différents temps ont permis aux services techniques d'établir un programme fonctionnel. Si le nom officiel de l'espace reste à statuer, sa localisation géographique est déjà connue puisqu'il sera installé au cœur du centre-ville dans un bâtiment qui sera réhabilité à cet effet.

Il aura vocation à accueillir à la fois des permanences d'associations et d'entreprises œuvrant en matière de transition écologique, des acteurs telle que la Maison du vélo. Il s'agira d'un lieu le plus ouvert possible vers la place de la Ve République, lumineux et chaleureux avec des espaces modulables pour le bon déroulement des activités proposées.

6 types d'espaces-activités ont été imaginés : accueil, convivialité/détente, activités/réunions, ateliers/Maison du vélo, espaces extérieurs, espace administratif au 1er étage. Pour faire vivre cette Maison, un programme d'animation serait bâti avec l'ensemble des acteurs engagés en matière de transition écologique du territoire. Ce dernier serait constitué de temps forts dans et hors les murs de la Maison.



CHIFFRES CLÉS

**8** binômes étudiant/senior en cours

**150 €** Participation moyenne de l'étudiant aux charges du logement

# L'habitat intergénérationnel

A l'initiative du CESEL, en partenariat avec le CCAS et l'association "Vivre avec", le dispositif d'habitat intergénérationnel a été mis en place à Pessac. Le principe est simple : un senior disposant d'une chambre libre dans son logement la met à disposition d'un étudiant. Après une phase d'expérimentation menée en 2019 et 2020, pour laquelle la Ville a apporté un soutien financier, l'aventure se poursuit en 2021 dans le contexte particulier de la crise sanitaire. **5 binômes senior/étudiant ont été formés à la rentrée 2021, auxquels s'ajoutent 3 binômes en cours et un dernier en attente de constitution début 2022.**

Aujourd'hui, l'habitat intergénérationnel apporte une double réponse face à deux problématiques sociétales : d'une part, la complexité de trouver un logement pour les 20 000 étudiants présents sur le campus universitaire côté Pessac et d'autre part le besoin de lien social chez les seniors. Une fois le binôme constitué et après une période d'essai d'un mois, pour vérifier la bonne entente, l'étudiant assure une présence auprès du senior et peut l'aider ponctuellement sur des tâches de la vie quotidienne. **Au-delà de la solidarité intergénérationnelle, le rôle social de chaque membre du binôme est valorisé.**

Dans ce dispositif, la Direction Autonomie/santé du CCAS joue aujourd'hui un rôle de facilitateur en diffusant l'information aux seniors, en identifiant d'éventuelles personnes intéressées puis en les mettant en relation avec l'association "Vivre avec" qui se charge de la création des binômes.



CHIFFRES CLÉS

**8** grandes composantes du projet

**3** tours prévues à la démolition

**4 000** habitants

# Renouvellement urbain de Saige : les avancées du projet

Porté par Bordeaux Métropole sur la mise en œuvre opérationnelle, le projet de renouvellement urbain de Saige mené par la Ville et ses partenaires implique de nombreuses directions municipales.

**De 2017 à 2019,** les habitants ont été associés à la définition du projet avant son approbation en comité de pilotage et sa présentation en 2019. Très ambitieux et exceptionnel étant donné son ampleur, ce projet de renouvellement urbain s'appuie sur 8 composantes réparties en **3 axes** :

**> HABITAT :** démolition de 3 tours pour dédensifier en centralité ; réhabilitation des logements ainsi qu'une nouvelle offre de logements diversifiée.

**> CADRE DE VIE :** création d'un parc urbain, îlot de fraicheur et espace de vie pour les habitants ; restructuration des espaces et équipements publics.

**> MIXITÉ FONCTIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :** changement d'usage d'une tour par l'accueil d'activités et d'habitat jeunes travailleurs ; création d'un axe urbain "allée de la santé" avec l'accueil d'activités économiques liées à la santé ; restructuration de l'offre commerciale d'entrée de quartier.

Le portage opérationnel de ce projet a nécessité une **2e concertation conduite par Bordeaux Métropole en 2020/2021, pour réfléchir sur le secteur d'aménagement Saige/Montaigne/Compostelle.**

Ces deux concertations ont permis d'entendre les habitants, les acteurs du quartier et les nombreux partenaires. Le projet a été ajusté fin 2021 avant la rédaction début 2022 d'une convention partenariale. Celle-ci marquera la validation définitive du projet, son chiffrage et l'engagement des partenaires dans sa mise en œuvre, avec une perspective de démarrage des travaux de réhabilitation fin 2023.

Dans cette attente, la Ville a inauguré la nouvelle Plaine des Sports et les nouveaux terrains de tennis du quartier, tout en poursuivant le travail avec les habitants, notamment sur l'aménagement des espaces de proximité.

# ET AUSSI...

## Handicap et accessibilité :

• **Ouverture de 2 aires de jeux inclusives**, un projet réalisé dans le cadre du budget participatif. La Ville de Pessac s'est engagée à créer un espace de jeux mixte dans les parcs Cazalet et Razon, permettant aux enfants valides et à mobilité réduite de jouer ensemble, pour aller vers plus d'inclusion. Pour la Ville, ce projet illustre parfaitement l'intérêt du budget participatif comme outil d'implication des citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie. La réalisation de cette aire de jeu favorise la cohésion et l'inclusion de tous dans la vie de la cité.

• **Première édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.** Un temps fort, organisé sous forme de forum en novembre, avait pour objectifs : de présenter aux actifs tous les outils en vue de leur insertion/reconversion professionnelle ; d'aider les demandeurs d'emploi à inscrire leur profil sur un "Book-emploi" transmis aux entreprises pessacaises et d'informer les employeurs sur la loi.

• **La culture accessible avec le dispositif Ciné-ma différence**, qui accompagne les salles de spectacle pour rendre le cinéma accessible en inclusion à des personnes en situation de handicap. A l'initiative de la Ville de Pessac (seule commune de la métropole à l'avoir mis en place et la 2e en Gironde), du CCAS en partenariat avec le Cinéma Jean Eustache, l'association Interphase et l'association Ciné-ma différence.

## Précarité menstruelle : un projet lycéen soutenu par la Ville

Dans le cadre de son dispositif d'appel à projets Pepi'te réservé aux jeunes, la Ville a accordé le Coup de cœur du jury au projet proposé par une élève du lycée Pape Clément autour de la lutte contre la précarité menstruelle. Effective début 2021, la mise en place au sein du lycée de distributeurs de protections périodiques 100% bio et éco-responsables a été accompagnée d'une campagne de sensibilisation dans l'établissement, réalisée avec l'aide de la Ville. L'intégralité du projet, soit 750 €, a été financé par la Ville.

## Clap n°2 pour les colos apprenantes

Le dispositif "Colos apprenantes" vise à répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs des enfants de 6 à 14 ans après les périodes successives de confinement. Pour la 2e édition, **136 enfants des quartiers Politique de la Ville (Saige, Châtaigneraie-Arago, Alouette/Haut Livrac) ont été mobilisés.** Le principe : un stage d'une semaine de remobilisation scolaire et un séjour vacances à Saint-Lary. Ces enfants ont été repérés par les partenaires éducatifs comme présentant des difficultés scolaires, sociales ou familles ou ne partant pas en vacances. Sur les 136, 90 ont pu participer aux 2 semaines, les 46 autres n'ayant suivi que la semaine de remobilisation à l'école Georges Leygues.

## Le dispositif Mon énergie complété d'un volet santé

Mon énergie de Bordeaux Métropole est un dispositif de lutte contre la précarité énergétique proposé de mi-2017 à mi-2021 à tous les habitants de la métropole, propriétaires et locataires des parcs privés ou publics. Ce guichet unique apporte des réponses aux problématiques de factures d'énergie ou d'eau, d'inconfort, de froid ou d'humidité ou liées à des projets de rénovation. En 2021, **51 foyers Pessacais ont obtenu un accompagnement personnalisé** vers les solutions les plus adaptées aux situations : visite au domicile, préconisations de travaux ou de solutions diverses. 17 autres foyers Pessacais ont été accompagnés dont 5 avec des visites complémentaires sur le thème de la santé.



# POUR DEMAIN ?

## Mixité d'usages pour les cours d'école

Dans le cadre de la double réflexion engagée sur la mixité et la végétalisation, les cours d'école font l'objet d'un travail sur leurs diverses fonctionnalités (sportive, paisible, ludique...) prenant en compte à la fois les catégories d'âge des enfants, l'égalité fille/garçon ou encore les flux de circulation. En complément du travail engagé sur la végétalisation des cours, il s'agit bien d'imaginer les cours d'école de demain et leurs nouveaux usages comme faire classe dans la cour ou devenir un espace privilégié d'observation de la nature.

## Le dispositif de lutte contre les discriminations en phase d'évaluation

Les actions engagées en matière de lutte contre les discriminations s'inscrivent dans le contrat de ville qui prendra fin en 2022. En préparation du renouvellement de ce contrat, une évaluation des actions menées par la Ville sur cette thématique sera menée en interne. Elle prendra la forme d'ateliers et de groupes de travail avec tous les partenaires internes et externes engagés dans la démarche qu'ils soient associatifs, institutionnels, usagers, services municipaux et métropolitains). Elle permettra d'inscrire un nouveau programme d'actions dans le prochain contrat de ville 2023-2026 avec un enjeu majeur que représente le renouvellement urbain du quartier de Saige.



# FINALITÉ 2

# CLIMAT

Nos défis collectifs : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux et alternatifs

> Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire

**Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :**










## Sur cette thématique ont participé :

### Acteurs externes

APF France Handicap, A'urba, CESEL, citoyens pessacais, comités de quartiers, Etu'Récup, Fédération des usagers de la bicyclette, Sécurité routière, syndicats de quartiers, Vélo-cité…

### Directions municipales

Communication/Imprimerie, Culture, Enfance, Police municipale, Sports, jeunesse et vie étudiante, Transition écologique et bâtiments…

### Directions/services Bordeaux Métropole

PT Sud-Centre Réseaux et Paysages, Centre Espaces verts, Développement et aménagement urbain, Direction générale des Mobilités…

# COUP DE PROJECTEUR SUR...




**CHIFFRES CLÉS**

**30 %**
**Objectif national de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

**7 %**
**de baisse amorcée entre 2013 et 2017 sur les émissions de gaz à effet de serre de la Ville**

## Une stratégie bas carbone en construction

La Ville profite de l'obligation réglementaire du BEGES (Bilan des émissions de gaz à effet de serre) qu'elle doit réaliser tous les 4 ans pour structurer une stratégie dite "bas carbone". Cette stratégie volontariste consiste à fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à définir une trajectoire pour parvenir à l'atteindre, en intégrant tous les projets menés par la Ville.

### De nouvelles pistes explorées

Pour réduire ces émissions, différentes pistes vont être explorées :

> l'énergie avec la consommation des bâtiments et l'éclairage public,

> les déplacements domicile/travail du personnel communal, les déplacements professionnels des agents, des élus et des visiteurs, et les déplacements des enfants allant à l'école,

> l'achat de produits locaux, de mobilier de récupération,

> le renforcement des aides vélo,

> l'accélération de la rénovation des bâtiments.

Toutes ces pistes se concrétiseront avec l'élaboration d'un plan d'actions. Parmi les exemples d'actions déjà menées et intégrées dans la stratégie : les repas végétariens, le plan vélo, la rénovation des bâtiments et la décarbonation des moyens de chauffage…

### Différentes phases pour construire la stratégie

Le bilan Carbone va servir de base pour définir la stratégie Bas carbone. En effet, après une phase de bilan consacrée au patrimoine et services, la seconde phase sera réalisée selon la même méthodologie mais sur le périmètre géographique communal en intégrant tous les profils d'usagers (particuliers, professionnels, agriculteurs, voyageurs...). Enfin, la 3e phase sera consacrée à la définition de la stratégie bas carbone à l'horizon 2050. Les conclusions du bureau d'études missionné sur ce bilan devraient être connues au 1er semestre 2022. La stratégie Bas carbone viendra s'articuler avec la construction du nouvel Agenda des solutions durables en 2022.




CHIFFRES CLÉS

Budget estimé : **9,1 M€** pour 34 opérations avec le concours financier du Fond d'intervention communal et de Bordeaux Métropole

A terme **162 km** de voies aménagées

**50** priorités d'aménagements

**20** actions

## Grandes premières pour le vélo !

La crise sanitaire a remis le vélo sur le devant de la scène avec un usage urbain qui s'est considérablement développé. En effet, le vélo intègre le paysage des transports du quotidien en réponse aux défis de congestion du territoire. Dans ce contexte, la Ville a souhaité aller plus loin dans la réflexion en construisant son premier Plan Vélo.

Son plan d'actions 2021-2026 décline la stratégie vélo en **20 actions autour de 3 volets distincts et 50 priorités d'aménagements cyclables : l'aménagement pour développer des liaisons performantes et sécurisées pour les déplacements du quotidien ; les services pour travailler le jalonnement des itinéraires clés et renforcer le stationnement ; et enfin la sensibilisation pour développer la culture vélo et encourager le passage à l'acte.**

De ce travail engagé est née la 1re Fête du Vélo en juin dernier, co-organisée avec l'association Etu'Récup. Un village autour du vélo a été construit avec ateliers de réparation, bourse aux vélos, stands d'informations... Près de 800 personnes ont ainsi été sensibilisées et encouragées à l'usage du vélo à Pessac. Une seconde édition est prévue au printemps 2022, l'occasion de faire un point sur l'état d'avancement du Plan Vélo.

Le Plan Vélo est évalué et actualisé régulièrement. Afin de recueillir les retours et expériences de terrain concernant les besoins d'aménagements, la Ville de Pessac met à disposition des usagers un mur d'expression en ligne sur pessac.fr.




CHIFFRES CLÉS

**4** mois pour l'ensemble de l'étude

**5** grands thèmes balayés (énergie, bâtiments, déplacements, déchets, achats hors énergie)

## Bilan 2020 des émissions de gaz à effet de serre : l'étude en cours

Dans la perspective de la définition de sa stratégie bas carbone, la Ville a réalisé la phase 1 de son bilan des émissions de gaz à effet de serre sur les données 2020. Cette 1re phase intègre les 3 scopes des émissions de gaz à effet de serre, à savoir : les émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles, indirectes induites par la production de l'électricité consommée et les autres, indirectes, comme les achats de produits ou services, déchets, déplacements... Elle correspond au volet réglementaire et nécessite la collecte des données relatives aux achats de la Ville (énergie, mobilier, alimentation, déplacements) auprès des services municipaux et des gestionnaires de réseaux énergie.

Pour mener à bien cette étude, la Ville a fait appel à un cabinet de consultants en environnement. Une fois les données collectées, ce cabinet affecte un poids carbone et établit une comparaison à périmètre égal avec le bilan réalisé en 2017. **L'analyse des résultats intégrera les évolutions ou impacts des mesures prises par la Ville** telles que le développement de sa flotte de véhicules électriques, l'extinction nocturne de l'éclairage public, la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo pour le personnel municipal ou encore les repas pour la Terre et menus végétariens proposés par la restauration collective.

# ET AUSSI...

## Des cours d'école végétalisées

Afin de lutter contre les îlots de chaleur et dans un cadre plus global de déminéralisation, la Ville a souhaité engager le projet de végétalisation des cours d'école, en actant le principe au PPI d'un site par année scolaire.

L'école Joliot Curie élémentaire devient l'école témoin avec un travail de conception engagé par le Centre réseau et paysages du PT Sud, en lien avec le Centre espaces verts sur le choix des espèces d'arbres, et ce en concertation avec les usagers de l'école. Sur cette première école, le projet se concrétise par l'enherbement d'une partie de la cour, le renforcement du jardin pédagogique existant, la création d'espaces d'ombres et d'assises avec des rondins de bois ainsi qu'un platelage bois. La livraison des travaux est prévue fin avril 2022. Dans le cadre de la restructuration des écoles Jean Cordier, un travail de végétalisation des cours a également été réalisé.

## L'énergie au cœur du projet de complexe aquatique de Cazalet

Inscrit dans le cadre d'un marché public global de performance (MPGP) en conception/réalisation, le projet de complexe aquatique de Cazalet entre en phase de concours. Le programme de cet équipement a fait l'objet d'une concertation avec les usagers de l'actuelle piscine Caneton, des Directions municipales concernées et des riverains. Ses objectifs environnementaux ont été clairement affichés : un équipement à haute qualité environnementale et une consommation à hauteur minimale de 50 % en énergies renouvelables. Dans cette optique, l'option de géothermie est fortement envisagée si elle s'avère techniquement réalisable. Les travaux d'une durée prévisionnelle d'environ 2 ans devraient permettre la livraison de cet équipement au printemps 2025.

## Le soutien du Plan de relance pour les projets de rénovation énergétique

En complément de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et suite à la crise sanitaire COVID-19, l'État a mis en place un plan de relance pour les projets à portée écologique et/ou énergétique. La Ville avait proposé plusieurs dossiers dans le cadre de cette enveloppe exceptionnelle. 4 d'entre eux ont été lauréats pour un montant total de 43 432 €. Il s'agit de l'école élémentaire Dorgelès (remplacement de menuiseries extérieures et étanchéité/isolation de la toiture terrasse) ; la Médiathèque Jacques Ellul (rénovation de l'éclairage) ; le cinéma Jean Eustache (régulation des centrales d'air).

## Rénovation énergétique : une taxe foncière partiellement exonérée

Afin d'accompagner les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique de leurs logements, la Ville a décidé d'accorder une exonération de taxe foncière à hauteur de 50 % pour des dépenses de plus de 10 000 € par logement sur un an ou de plus de 15 000 € sur 3 ans. Pour en bénéficier, le propriétaire, d'une maison construite avant le 1er janvier 1989, doit adresser au service des impôts avant le 1er janvier 2022 une déclaration sur papier libre mentionnant la nature et le coût des travaux énergétiques réalisés.

# POUR DEMAIN ?

## Agir pour des bâtiments moins énergivores

Le décret tertiaire de juillet 2019 prévoit l'obligation de mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments existants à usage tertiaire. Ce décret fixe des objectifs précis de réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation à savoir au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010. La sélection de critères de priorisation (désamiantage, accessibilité, vétusté, confort des usagers...) permet de définir des niveaux d'urgence (de 1 à 5) pour les bâtiments à rénover. Les audits ont débuté avec les écoles Dorgelès et Pierre Castaing et la salle de spectacles de Bellegrave. A noter que dans l'audit a été intégrée la qualité de l'air intérieur.

## Vers un futur plan Lumière

En 2016, la Ville a délégué la gestion de l'éclairage public à Bordeaux Métropole. Cependant, au regard de ses projets et de ses attentes, elle participe avec la métropole à son amélioration, se traduisant par la volonté d'élaborer un plan Lumière. Celui-ci abordera à la fois les priorités de rénovation mais aussi un travail sur les zones, les températures ou encore les horloges.

## Des panneaux photovoltaïques à l'étude

La Ville a lancé en 2021 une étude pour identifier les projets solaires photovoltaïques sur les bâtiments municipaux. Cette étude va plus loin avec une pré-caractérisation technique et économique visant à vérifier la pertinence des projets et lever les freins éventuels. Dans un second temps, un recensement de tous les outils juridico-administratifs permettant la réalisation de ces projets sera réalisé. Sur la base de cette étude, la Ville choisira en 2022 le type de financement, les échéances de réalisation, les éventuels co-portages de projets solaires (tiers-investissement privé ou public, financement citoyen).



# FINALITÉ 3

# NATURE ET BIODIVERSITÉ

Nos défis collectifs : protéger les milieux naturels et agricoles, préserver la biodiversité biologique et protéger les ressources naturelles (comme l'eau).

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Maintenir et développer les trames vertes et bleues

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

**Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :**




## Sur cette thématique ont participé :

### Acteurs externes

Aremacs, Au ras du sol, Biocoop, Biz biz, CREAQ, Des citoyens pessacais, détritivores, Ecosite du Bourgailh, E-graine, Envie Gironde, Episol, Etu'Récup, Kumetun, Le relais de Gironde, Les jardiniers de Pessac, LPO, Recycleo'buro, SEML Route des Lasers, Société horticole de Cauderan, Surfrider Foundation, Terre d'Adèles, Thé'o'bulles, The sea cleaners, Tous aux abris…

### Directions municipales

Communication/Imprimerie, Culture, Enfance, Police municipale, Sports, jeunesse et vie étudiante, Transition écologique et bâtiments, Moyens logistique et hygiène…

### Directions/services Bordeaux Métropole

Centre de démoustication, PT Sud Centre Espaces verts, Centre Propreté, Centre Réseaux et Paysages, Direction de l'Eau - centre GEMAPI…

# COUP DE PROJECTEUR SUR...



**CHIFFRES CLÉS**

**2.5 ha** surface de la plaine

**6** membres du jury citoyen

**3** ateliers de co-construction

**4** réunions publiques

**500 000 €** de budget

## La plaine des Arrestieux : un aménagement au long cours

Initié en 2019, le projet d'aménagement de la plaine des Arrestieux s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement, intégrant une forte participation citoyenne. Le diagnostic du site a fait ressortir 2 grands enjeux : la lutte contre les inondations et l'érosion de la biodiversité.

### La nature du projet

Situé au cœur d'un lotissement pavillonnaire, le projet vise à redonner une fonctionnalité à la plaine des Arrestieux sur un site de 2,5 hectares. Il prévoit de laisser un maximum de place à la nature, sur le principe de la gestion différenciée, et de redonner une fonctionnalité à cet espace. La création d'un bocage, constitué de 6 clairières thématisées, doit permettre de créer un réservoir de biodiversité au travers d'une mosaïque de milieux et des équipements de proximité. Il est aussi composé, d'un maillage hydraulique afin d'améliorer l'écoulement des fossés et remettre en eaux certains fossés.

A terme, cet espace pourrait devenir un parc labellisé Refuges LPO. La formation de clairières offre aussi aux riverains la possibilité de porter des projets de proximité dans le cadre du budget participatif.

### Un projet co-construit

Ce qui caractérise ce projet, c'est bien la pluralité des acteurs engagés : habitants, syndicat de quartier, membres du jury citoyen… Et pour les associer à la démarche, la Ville a mis en œuvre un certain nombre d'outils à l'image d'une boîte à idées ouverte à l'issue de la réunion publique organisée en juillet 2019. Cette consultation citoyenne s'est articulée autour de 3 thématiques : la place pour la nature, les équipements de proximité pour les familles et les usages sportifs au quotidien. 4 réunions publiques ponctuant les avancées du projet et la constitution d'un jury citoyen ont été également organisées.

Ce jury, composé de 6 volontaires, a participé à 3 ateliers de co-construction, en associant les élus référents ainsi que les services d'aménagement du paysage et du Centre Espaces verts de Bordeaux Métropole. En avril 2021, les membres du jury citoyen ont présenté le projet final et le calendrier de réalisation en réunion publique.

### Livraison prévue au printemps 2022

Ce projet d'aménagement de la plaine des Arrestieux, fort attendu des riverains, s'est matérialisé avec le début des travaux en septembre. Financeur du projet, la Ville consacre une enveloppe de 500 000 € à cette opération dont la livraison est prévue pour le printemps 2022.



# Embellir les 4 places du centre-ville

CHIFFRES CLÉS

**40** rendez-vous individuels commerçants

**8** entretiens groupés et 30 micro-trottoirs

**4** places concernées (Goulinat, Liberté-Samuel Paty, Ve République, Droits de l'Homme)

## Réintroduire la nature pour lutter contre les îlots de chaleur

Depuis le printemps 2021, la Ville a engagé une réflexion autour de la problématique des îlots de chaleur sur le domaine public, et plus spécifiquement sur les 4 places du centre-ville.

Ce projet poursuit 3 objectifs : réduire leur minéralisation, les rendre plus attractives et obtenir une meilleure cohabitation entre les différents modes de circulation.

Le travail est initié sur la base de l'étude menée par Bordeaux Métropole, selon laquelle la température pourrait atteindre à certains endroits 55°. Cette réflexion globale sur l'avenir de ces espaces publics intègre la place du végétal mais aussi celles de l'eau et des mobilités douces.

Pour recueillir les attentes et besoins des usagers, la Ville a souhaité ouvrir une concertation en associant les acteurs concernés tels que les commerçants du centre-ville, les écoles, les acteurs culturels... Après une première série d'entretiens, la réunion publique du mois de mai a permis de présenter les objectifs du projet et les premières pistes d'actions. Puis, un second temps de concertation a été organisé pour présenter le programme et recueillir les avis des acteurs du centre-ville avant d'élaborer le projet.

Les travaux devraient se dérouler en 4 phases pour aboutir au projet final d'ici 2024. Une phase anticipée de travaux sera réalisée au 1er trimestre 2022. Il s'agira de la plantation d'un arbre totem pour servir de repère dans le centre-ville. La contre-allée, le long des commerces et du cinéma, sera dédiée aux piétons, aux modes de déplacements doux et aux livraisons.



CHIFFRES CLÉS

**4,5 km** de berges le long du Peugue

**21 000 €/an** consacrés à l'entretien de ces espaces

## Berges du Peugue : la nature reprend sa place

Depuis le printemps dernier, les Berges du Peugue font l'objet d'un travail mené par le centre GEMAPI de la Direction de l'eau de Bordeaux Métropole afin de rétablir l'équilibre écologique de ces espaces tout en maintenant leurs usages.

Les abords du Peugue représentent des milieux naturels riches mais fragiles. Ils nécessitent un entretien particulier pour restaurer et préserver la végétation propre aux rivières, appelée également ripisylve. Une gestion raisonnée des Berges du Peugue est désormais en place, se traduisant notamment par des pratiques de tonte différentes.

Une attention particulière est portée avec un entretien plus conséquent aux abords des ouvrages hydrauliques pour en assurer la fonctionnalité, la sécurité, l'accès et l'entretien.

**Ces nouvelles pratiques de gestion doivent permettre, grâce à la végétalisation, de protéger les berges contre des phénomènes d'érosion ainsi que de limiter les risques d'inondations aux abords du Peugue.** En servant de zones tampons entre les terres riveraines et le cours d'eau, les berges végétalisées permettent également de protéger la qualité de l'eau et de limiter la hausse de température de l'eau. Enfin, sur plan de la biodiversité, la végétalisation représente une opportunité de création d'habitats pour une grande partie de la faune, qu'il s'agisse d'insectes, d'oiseaux ou d'amphibiens, et forme des corridors écologiques apportant de la fraîcheur.

# ET AUSSI...

## Micro-forêt Miyawaki : une portée pédagogique

Au début de l'année 2021, la SEML Route des Lasers contacte la Ville afin d'associer des enfants au projet "Ampéris". Il s'agit de planter une micro-forêt en suivant la technique du botaniste japonais Miyawaki. 3 mois plus tard, les enfants des accueils de loisirs des écoles Herriot et Leygues se retrouvent sur une zone industrielle en friche à Bersol pour planter des arbres, sur les conseils avisés d'un jardinier.

Cette micro-forêt repose sur une plantation très dense d'arbres (3 à 5 par $m^2$) de 30 essences différentes. Ces espèces forment un écosystème autonome proche des forêts primaires (sans intervention de l'homme). Elles poussent en un temps record avec une forêt totalement autonome, abritant une faune variée puis devenant un îlot de fraicheur et de biodiversité dès sa 5e année. Une seconde micro-forêt a été plantée en fin d'année sur la plaine des Arrestieux avec les enfants de l'accueil de loisirs de Romainville, en collaboration avec les services métropolitains.

## L'arbre célébré à 2 reprises

Les contraintes sanitaires n'ayant pas permis la tenue de la Fête de l'arbre en 2020, ce ne sont pas 1 mais bien 2 fêtes de l'arbre qui ont été organisées en 2021. La première en janvier au parc Razon a donné lieu à la remise de 181 arbres fruitiers de 5 essences différentes aux Pessacais s'étant installés au cours de l'année 2020 et aux parents ayant eu un enfant dans l'année. La seconde fête s'est déroulée fin novembre à Bellegrave avec la tenue d'un village de partenaires, la plantation d'arbres et la remise d'arbres fruitiers à 245 Pessacais. S'ajoutent à ce chiffre 21 arbres plantés sur le territoire à la demande de Pessacais.

## Des refuges LPO déployés dans les centres de loisirs

Après avoir encouragé les Pessacais à installer chez eux un refuge LPO, la Ville a souhaité étendre la démarche aux accueils de loisirs du territoire. Ainsi, 4 structures ont été équipées fin 2021 de refuges LPO et dotées de matériel pédagogique. Les enfants ont également bénéficié d'une animation proposée par la LPO afin d'observer la faune présente sur leur structure. 14 accueils péri et extrascolaires seront équipés durant l'année scolaire 2021-2022. Les 16 autres structures rejoindront progressivement le dispositif au cours de l'année scolaire suivante.

## Des espaces publics fleuris et durables

Au début du printemps, le Centre Espaces verts du Pôle territorial Sud de Bordeaux Métropole a procédé à la plantation mécanique de 8 700 bulbes à fleurissement estival sur différents secteurs du territoire : Toctoucau, Cap de Bos mais aussi en centre-ville, sur 2 ronds-points à Bersol… Au-delà de l'embellissement des quartiers, ces plantations composées de freesias, lys, dahlias et autres variétés permettent d'assurer un fleurissement durable du territoire sur la saison d'été et pour plusieurs années. Ce procédé relativement innovant a été expérimenté dans le Sud-Ouest.

## Des animateurs sensibilisés à la transition écologique

Fin juin 2021, une centaine d'animateurs de la Ville a suivi le temps d'une journée une formation/sensibilisation à la transition écologique avec pour objectif d'intégrer cette dimension dans leurs pratiques professionnelles et de pouvoir dès la rentrée scolaire 2021-2022 proposer des projets pédagogiques dans leurs structures respectives. Cette démarche engagée par la Direction de l'Enfance de la Ville va se poursuivre dans les prochains mois avec la formation des agents techniques des écoles.

# POUR DEMAIN ?

## La transition écologique au cœur du Projet éducatif de territoire

Au-delà de la formation des agents de la Direction de l'Enfance, un groupe de travail s'est formé fin 2021 pour réfléchir à l'intégration de la transition écologique dans le projet éducatif de territoire. Après la refonte des parcours éducatifs, la Ville va renforcer la découverte de la biodiversité et de la saisonnalité s'appuyant sur le positionnement du centre de loisirs de Romainville comme structure référence en matière de transition écologique.

## La question "piquante" des moustiques sur le territoire

Face à la prolifération des moustiques et moustiques tigres sur la commune, la lutte anti-vectorielle est depuis plusieurs années au cœur des préoccupations des Pessacais. De nombreuses recherches ont été réalisées sur le sujet ainsi qu'un partage d'expériences entre les collectivités, sans avoir à ce jour identifié de solution idéale. L'alternative des bornes anti-moustiques proposées par une entreprise française pourrait être une piste. Après une rencontre organisée par le Centre de démoustication de Bordeaux métropole, le cimetière de Pessac a été désigné zone test à l'échelle de la métropole. La phase de test débutera dès la prochaine saison des moustiques (printemps/été 2022), avec un accompagnement sur le terrain des agents du Centre de démoustication. Ce sujet important pour les Pessacais a été plébiscité lors du budget participatif 2021 avec 2 projets retenus.



# FINALITÉ 4

# MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos défis collectifs : soutenir une dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, en préservant les ressources et les milieux naturels.

En prolongement de son Agenda des solutions durables, la Ville poursuit ses engagements pour initier, soutenir ou mettre en lumière les actions en matière de transition écologique et solidaire avec 2 axes :

> Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité

> Réduire et valoriser les déchets

**Les actions de la finalité correspondent aux objectifs développement durable suivants :**




## Sur cette thématique ont participé :

### Acteurs externes

CESEL, Centre Social de la Châtaigneraie, CREPAQ, Détritivores, E-graine, Le livre vert…

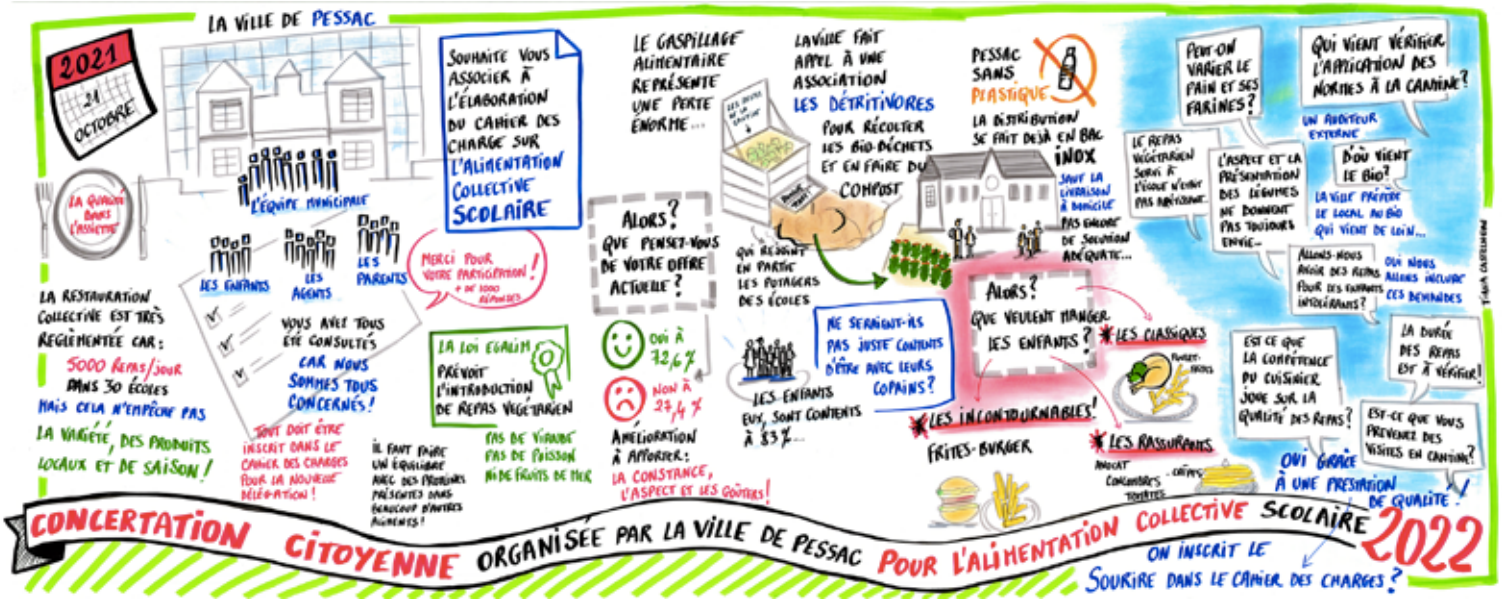
### Directions municipales

Communication/Imprimerie, Enfance, Transition écologique et bâtiments, Moyens logistique et hygiène…

### Directions/services Bordeaux Métropole

Centre Propreté…

# COUP DE PROJECTEUR SUR...




## Participation citoyenne et développement durable au menu de la restauration collective

La gestion de la restauration collective de la Ville de Pessac fait l'objet d'une délégation de service publique qui prendra fin en août 2022. Dans ce cadre, la Ville a engagé une réflexion autour de son mode de gestion. Après un premier temps de travail interne, la Ville a souhaité interroger et associer les usagers de la restauration collective à travers différents outils de concertation. Elle a fait appel pour cela à une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de construire et d'accompagner ce dispositif de concertation initié en septembre. Cinq questionnaires ont été élaborés en fonction des publics concernés par la restauration collective.

### Des ateliers de co-construction

Une restitution des résultats des questionnaires enfants et parents a été organisée lors d'une réunion publique en octobre. Ensuite, 3 soirées d'ateliers de co-construction se sont déroulés dans les écoles pour une plus grande proximité avec les parents et les agents municipaux chargés de la restauration scolaire. Les participants à ces ateliers ont pu échanger sur la communication et l'information, le gaspillage alimentaire, les animations, les repas végétariens ainsi que le suivi de la délégation de service public. Toutes les propositions ont été analysées, avec un retour prévu sur les possibilités de mise en œuvre.

Plus spécifiquement, le dispositif de consultation des enfants a permis de recueillir leurs besoins, attentes et idées sur la restauration au travers d'un questionnaire ludique pour les élèves des écoles élémentaires et d'ateliers pendant l'accueil de loisirs du mercredi pour les enfants des écoles maternelles. De même, le personnel municipal fréquentant le restaurant administratif, tout comme les agents des écoles assurant le service ainsi que les seniors ont été consultés par le biais d'un questionnaire en fin d'année. L'analyse et le traitement des résultats de l'ensemble de ce dispositif de concertation citoyenne viendront nourrir le cahier des charges de la future restauration collective. Ce cahier des charges intègrera les objectifs de la Ville en matière de développement durable parmi lesquels la réduction de son impact carbone et de ses déchets, l'intégration de la condition animale et le zéro plastique à usage unique.

### CHIFFRES CLÉS

**1 063** parents d'élèves répondants au questionnaire

**800 000** repas/an

**85 %** des enfants satisfaits de manger à la cantine

**5 000** repas/jour environ en période scolaire



CHIFFRES CLÉS

**4** conteneurs répartis sur le territoire

**15** salariés en réinsertion

**150** livres pour la capacité moyenne d'une borne

# Une seconde vie pour les livres

En complément des boîtes à livres existantes, une convention entre Bordeaux Métropole, la Ville de Pessac et Le livre vert a permis la mise en place fin 2020 d'une collecte sélective de livres.

Elle vise à la fois à sensibiliser les usagers à la prévention des déchets et à l'économie circulaire ; à soutenir l'activité des acteurs du réemploi et à permettre l'accès à des livres à petits prix.

**4 bornes de collecte ont été implantées à cet usage sur le territoire pessacais : avenue Marc Desbats, rue Claude Debussy, rue de France et avenue du Parc d'Espagne.**

Les usagers peuvent y déposer tout type de livre, en bon état général. Après un an de fonctionnement, les Pessacais se sont bien approprié ces bornes. Si le système de collecte ne permet pas une pesée par borne, le passage hebdomadaire des collecteurs, voire bihebdomadaire, démontre tout l'intérêt des Pessacais pour ce nouveau dispositif. **430 tonnes de livres ont ainsi été collectés depuis janvier 2021** sur le territoire girondin.

L'aventure du Livre vert a commencé en 2013. Implantée à Bordeaux-Bacalan, cette entreprise de l'économie sociale et solidaire a pour objectif de faire coïncider les impacts sociaux et environnementaux. En effet, elle lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté au moyen de la collecte, du tri et de la revalorisation de livres sur la base d'apports volontaires de particuliers. L'équipe du Livre vert se compose aujourd'hui de 27 personnes avec des permanents et des salariés en réinsertion.




CHIFFRES CLÉS

**12** agents du centre Propreté mobilisés

**2** actions menées en 2021

# Des actions propreté sur différents quartiers

En coordination avec le Centre propreté de Bordeaux Métropole, la Ville de Pessac a souhaité mettre en œuvre des actions propreté de proximité sur plusieurs quartiers de la commune. L'objectif : **sensibiliser les usagers sur le travail réalisé au quotidien pour maintenir des espaces publics propres, tout en valorisant les équipes propreté** et le matériel mis à disposition pour mener à bien leur mission.

En 2021, deux actions ont été menées, à Cap de Bos et à Saige. Le Centre propreté a pu déployer ses effectifs pour assurer le balayage mécanique des chaussées, le nettoyage à pied des espace publics, le lavage des trottoirs mais aussi le curage des avaloirs des eaux pluviales ou encore le soufflage et le détagage. A ces interventions de terrain s'ajoute un travail de sensibilisation effectué avec des stands autour des écogestes sur la réduction des déchets. Ces actions de proximité interviennent en complément de l'Opération Zéro déchet.

L'opération sera renouvelée en 2022 sur de nouveaux secteurs avec la volonté d'impliquer et de sensibiliser un maximum d'acteurs de la vie du quartier. En effet, la propreté des espaces publics nécessite de faire évoluer les comportements en responsabilisant les usagers afin que chacun devienne acteur de la qualité de son lieu de vie.

# ET AUSSI...

### l'Opération Zéro déchets 2021

Si la météo n'a pas été clémente, la 3e édition du World Clean Up Day devenue l'opération Zéro déchets, a donné lieu à un ramassage citoyen des déchets le temps d'une matinée sur différents secteurs de la ville. Près de 300 participants ont arpenté le territoire et collecté entre autres 1 tonne de verre, 440 kg de déchets tout venants, 5 kg de carton, 3 kg de canettes et l'équivalent d'une demi-bouteille d'1,5 litre remplie de mégots... Sur le site du Bourgailh, un village associatif réunissait une vingtaine d'acteurs impliqués dans la gestion des déchets. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2022.

### Un frigo solidaire à la Châtaigneraie

Un second frigo solidaire a vu le jour à la Châtaigneraie en tout début d'année à l'initiative du centre social accompagné du CREPAQ. Accessible à tous 24h/24, le frigo Zéro Gaspi® recueille les aliments périssables comme les aliments secs déposés par les habitants, les commerçants et les restaurateurs. Cet équipement répond à plusieurs objectifs : lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les déchets et favoriser le lien social entre les différents acteurs du quartier. Le suivi de ce frigo est assuré par un permanent du centre social, assisté d'une bénévole pour une vérification quotidienne.

### Renouvellement du label Territoire bio

La Ville a obtenu le renouvellement du label Territoire bio en 2021, répondant à l'objectif de proposer au moins 20 % de produits bio dans ses menus. L'engagement de la Ville se traduit chaque jour avec la proposition d'un produit bio par jour dans le menu proposé par la restauration collective.

### Le retour du verre en... verre dans les restaurants scolaires

Dans le cadre de la démarche Pessac sans plastique, la Ville a mené une expérimentation durant les mois de mai et juin sur l'utilisation des verres en verre dans les restaurants scolaires. A la fin de l'année, ce changement de matériel a été déployé sur l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du territoire.

### Le recours à l'inox en alternative au plastique

En alternative aux bouteilles plastiques, la Ville a souhaité poursuivre sa dotation de gourdes pour les élèves de CP et CM2 sur l'année scolaire 2020-2021. L'opération a été renouvelée pour l'année scolaire en cours avec une distribution de gourdes en inox à l'ensemble des élèves de CP ainsi qu'aux nouveaux élèves élémentaires des écoles publiques et privées soit 820 gourdes remises cette année. De même, la Ville a choisi depuis plusieurs années pour la restauration collective de se doter de bacs en inox pour la préparation et la conservation de plats chauds comme froids.



# POUR DEMAIN ?

### Petites faims/grandes faims

En parallèle du travail engagé sur la restauration collective, la Ville va engager une réflexion sur les petites et grandes faims afin d'éviter le gaspillage alimentaire. Ainsi, il pourrait être proposé à terme des assiettes avec une quantité plus ou moins importante d'aliments en fonction des appétits.

### Les Détritivores dans les écoles : poursuite du déploiement

Commune pionnière en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Ville de Pessac poursuit le déploiement du dispositif des Détritivores initié en 2017 avec le CESEL. A ce jour, 21 sites recyclent les biodéchets de la restauration collective (20 écoles et le restaurant administratif). Après 7 nouveaux sites scolaires intégrés en 2021, 2 nouvelles structures vont rejoindre le dispositif début 2022 : l'école maternelle Bellegrave et le centre de loisirs de Romainville.

LES DÉTRITIVORES

# ANNEXES

## Les indicateurs de développement durable pour Pessac (année 2020)

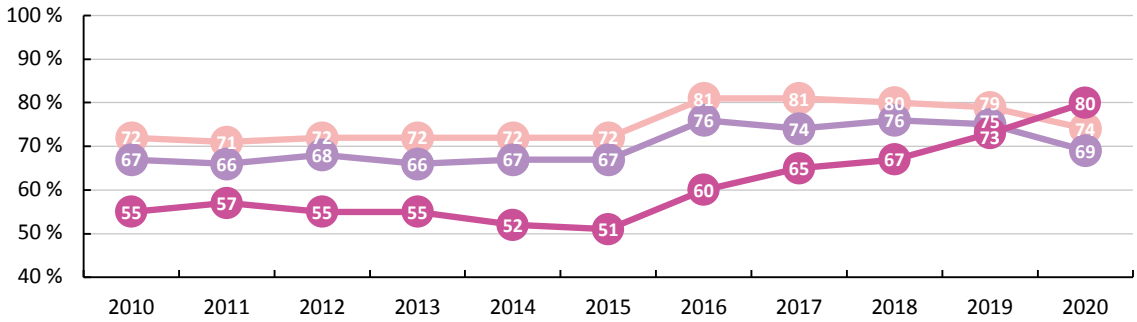
**Vous trouverez désormais uniquement dans cette partie, la présentation de 8 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL. L'intégralité des autres indicateurs présents dans les éditions précédentes des Rapport développement durable seront accessibles sur pessac.fr.**

Légendes
Ø : Indicateur non calculable ou non pertinent (action non démarrée)
ND : Indicateur non disponible / non communiqué
¤ : Certains indicateurs ont subi des modifications suite à un changement dans le mode de calcul



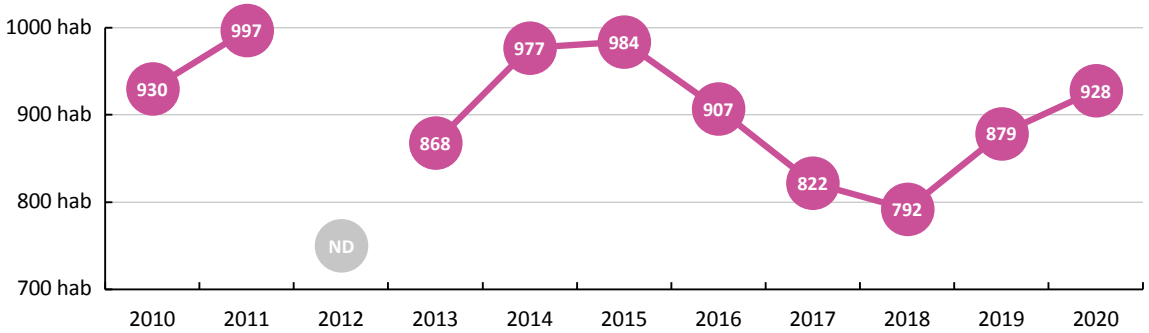
### FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

### Niveau de responsabilité des femmes à la Ville et au CCAS



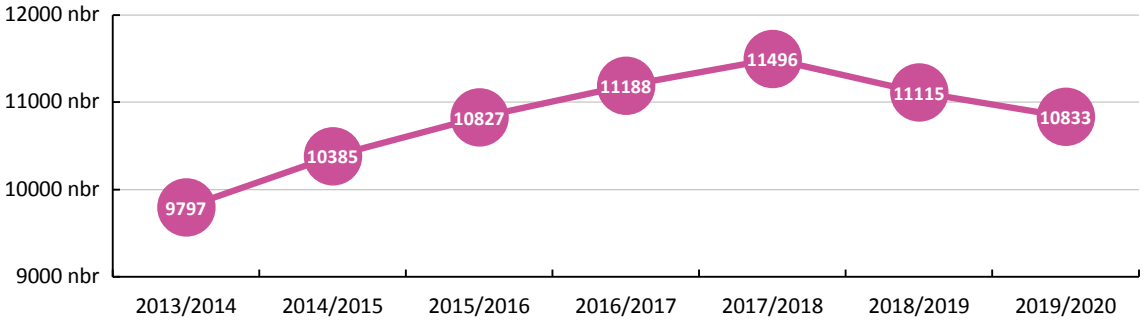

L'indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre d'agents de chaque catégorie.
Les taux de 95 % de femmes au CCAS et de 88 % à l'Enfance reflètent la féminisation des métiers de ces Directions.
A noter : Les effectifs de la Ville et du CCAS sont composés à 79 % de femmes. Parmi la Direction générale, si le poste de Directeur Général des Services est occupé par un homme, 3 femmes occupent les fonctions de Directrice générale adjointe.

### Nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale




La Mission locale est en charge des problématiques liées à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Pour cela, elle intervient dans différents domaines tels que l'orientation, la formation, l'emploi, l'aide au logement, la mobilité, la citoyenneté, les sports, loisirs et culture.
Cet indicateur présente le nombre de jeunes Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves. En 2020, ce nombre est en légère hausse malgré un contexte sanitaire compliqué lié à la COVID-19.

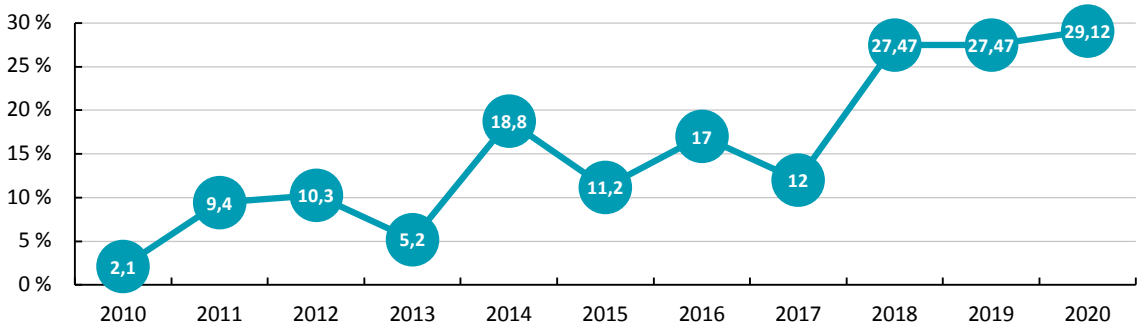
## Licenciés sportifs Pessacais




Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans les 80 clubs pessacais, toutes disciplines confondues. Il ne comprend pas la pratique des adhérents aux associations sportifs ni aux pratiques autonomes (ex : footing, vélo, natation…). L'activité fonctionne en année sportive (septembre à juin) et non en année civile.
Une légère baisse est constatée tant à Pessac que sur le plan national, malgré une population légèrement en hausse. L'impact de la COVID-19 et des confinements successifs sera à analyser sur la saison sportive 2020/2021.

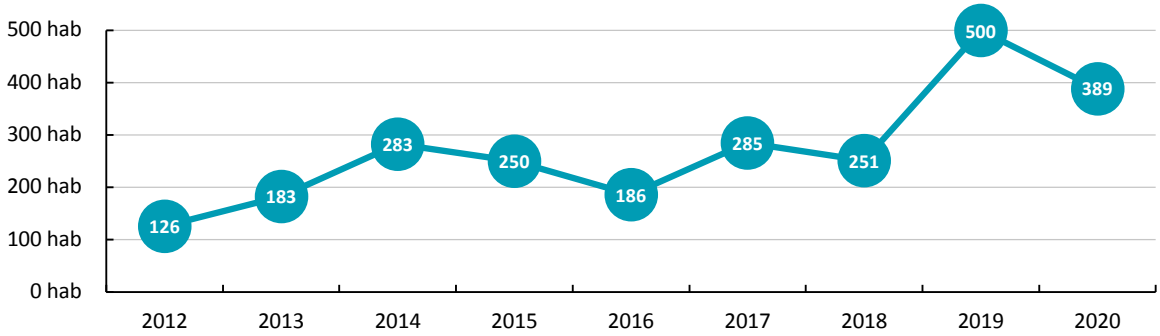
# FINALITÉ CLIMAT

## Part des bâtiments municipaux de classe énergétique A ou B




La classe énergétique d'un bâtiment est un indice de sa consommation annuelle en énergie. Ce classement est présenté sous la forme d'une lettre qui va de A (bâtiment économe en énergie) à G (bâtiment gourmand en énergie). Catégorie A : le logement consomme moins de 50 kWh/m²/ an, catégorie B : le logement consomme entre 51 et 90 kWh/m²/ an.
Cette hausse est à relativiser compte tenu de la fermeture d'une partie du parc municipal suite aux confinements successifs (salles municipales, piscine Caneton, écoles…).

## Nombre de Pessacais ayant bénéficié des conseils Info énergie

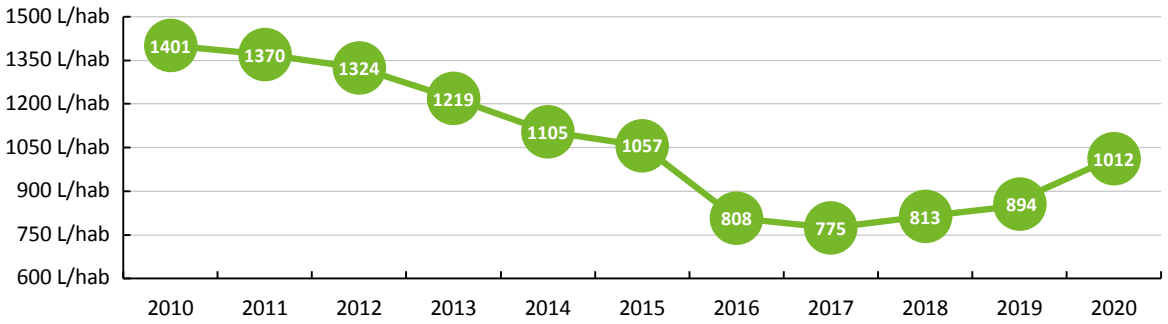



En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville bénéficie des services de l'Espace Info énergie par le biais d'une permanence en Mairie 2 fois/mois et d'une assistance téléphonique ou dématérialisée. Sont apportés aux Pessacais des conseils sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. L'indicateur présente le nombre de Pessacais ayant bénéficié de ces conseils, quel qu'en soit le mode.
Ce chiffre connaît une légère baisse en 2020 compte tenu de la crise sanitaire et des confinements successifs qui ont entraîné l'annulation des permanences physiques en mairie de mars à juin 2020.



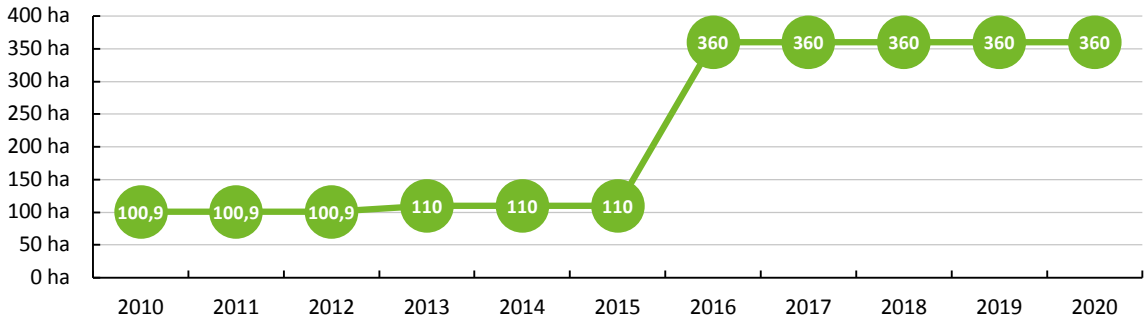
# FINALITÉ NATURE ET BIODIVERSITÉ

## Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliquée à la population




Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Pessac consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.
La hausse de consommation constatée est à relativiser suite à deux événements connus en 2020 : une importante fuite d'eau sur une école et le squat d'une maison appartenant à la Ville ayant engendré une consommation d'eau massive.

## Espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques ou certifiés

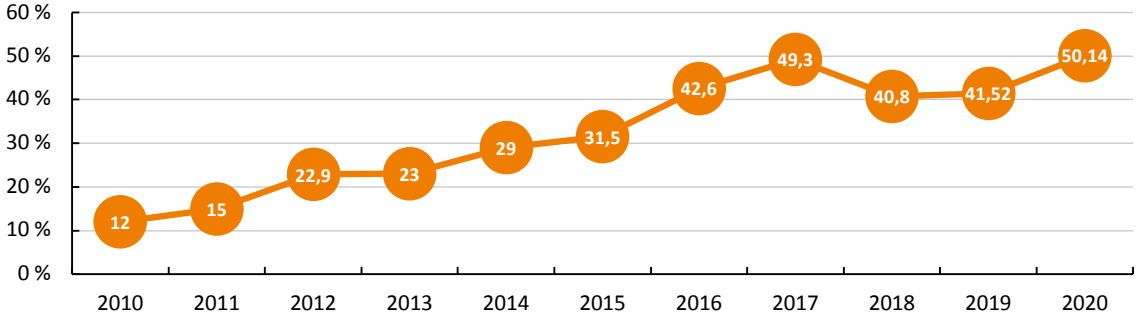



La Ville a mis en place un cahier des charges pour la gestion différenciée de l'ensemble de ses espaces verts afin de préserver la biodiversité du territoire, ce qui explique la stabilité de cet indicateur depuis 2016.
Un bilan du patrimoine naturel est actuellement en cours de réalisation. Ses résultats pourraient faire évoluer à la marge cet indicateur.
Si le Bois des Sources du Peugue est classé en Espace naturel sensible, il fait l'objet d'un plan de gestion, tout comme la Forêt du Bourgailh.



# FINALITÉ PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

## Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective




L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Nouvelle-Aquitaine). Parmi ces denrées, 20,69 % sont bios et 32,5 % locales.
Compte tenu de la crise sanitaire et du problème d'approvisionnement chez certains fournisseurs dû au confinement, les achats d'avril, mai et juin n'ont pas été pris en compte dans le calcul de ce chiffre 2020.

# LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations Unies.**

**Ils constituent l'agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue "d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous".**

**Voici la liste de ces dix-sept ODD.**




Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.




Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.




Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.




Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.




Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.




Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.




Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.




Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.




Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.




Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.




Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.




Établir des modes de consommation et de production durables.




Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.




Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.




Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.




Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.




Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Ville de
PESSAC

**Direction de la Transition écologique et des bâtiments**
**Place de la Ve République**
**33600 Pessac**
**Tél : 05 57 93 65 59**
**accueil-transitionecologique@mairie-pessac.fr**

## Consultez les rapports développement durable des années précédentes sur www.pessac.fr

Ce rapport est aussi le vôtre !
Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez-nous à **accueil-transitionecologique@mairie-pessac.fr**

L'AGENDA des solutions durables de Pessac